Éditorial de *La Lettre* n°10

Alors que s'approche le temps des élections présidentielle et législatives, je me permettrai de proposer ici une réflexion simple sur nos institutions.Faisant très souvent visiter le Sénat à des élus, associations, lycéens, étudiants, habitants du Loiret, je m'efforce de présenter de manière détaillée le travail législatif.La loi ne fait pas toujours la « une » de l'actualité, loin s'en faut.Et pourtant, dans une République, ce qui est premier, c'est la loi, la loi votée par les représentants des citoyens. La loi qu'il faut prendre le temps de discuter et d'élaborer, car chaque ligne de la loi s'applique à chacun et à chacun.Le rôle du président de la République est, bien sûr, éminent. Il est déterminant. Celui du Premier ministre et des ministres est essentiel.Mais la loi est notre règle commune. Elle s'applique à tous, au président, aux ministres, comme à chaque citoyen.C'est pourquoi il est si important de rééquilibrer les choses par rapport à la conception que l'on se fait communément de nos institutions.Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif ont une égale importance, une égale dignité. Il est préjudiciable à la démocratie de vouloir faire du second l'obligé du premier.Notre pays a tout à gagner — et l'exécutif le premier — à ce que le Parlement dispose de davantage d'initiative et de capacité de proposition et de contrôle.C'est l'un des enjeux forts pour la « République moderne » dont parlait Pierre Mendès-France et qu'il faut toujours réinventer.

>> Télécharger La Lettre n°10

Phoca PDF